



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66802** VALABLE JUSQU'AU **10/03/2026**

ÉDITÉ LE 12/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/1992

Raison sociale : SOLTECH SARL

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 03/07/2017  
Capital : 300 000

71 RUE DES VAVANGUES  
ZAC FINETTE  
97490 SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT DENIS DE LA REUNION 384862611

Téléphone : 06 92 11 18 30

Fax :

Siret : 384 862 611 00058

Portable : 06 92 11 18 30

Code NACE : 2361Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 7615 A

ROS JEAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C76608V1244000/001 488949/46

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C76608V1244000/001 488949/46

Site Internet : [www.soltech-reunion.fr](http://www.soltech-reunion.fr)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

E-mail : [administratif@soltech-reunion.fr](mailto:administratif@soltech-reunion.fr)

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 759 000

Tranche de classification : CA6

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1341	Aménagement de chaussées et trottoirs	22	11/03/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**

**AGENCE  
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION  
C/O FRBTP  
RUE DU PONT  
CS 41051  
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.